AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique unique relative au projet de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2

Par arrêté n° CC2026-209R du 13/10/2026 M^me^ la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) a ordonné l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique portant la procédure de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2.

Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de la CCPP- Maison de l'Intercommunalité BP 10267 18 La Fournière 85702 Pouzauges Cedex. Les informations pourront être demandées auprès de M^me^ BRET-CAPITAINE, responsable du Service Urbanisme et Habitat de la CCPP.

Après examen au cas par cas du projet de modification n°3 du PLUi, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) a décidé ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale par décision n° PDL 021985 / KK AC PLU du 2 octobre 2026.

Après examen au cas par cas du projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2, la MRAe a décidé ne pas soumettre le projet à évaluation environnementale par décision n° PDL 022019 / KK AC PLU du 2 octobre 2026.

Par décision n° E260000113/85 du 17 août 2026, M. le Président du Tribunal administratif de Nantes a désigné en qualité de commissaire enquêteur M. Claude MONNIOT, Directeur d'études d'urbanisme contractuel en retraite, et M. Jean Paul CHRISTINY, gendarme à la retraite en qualité de suppléant.

L'enquête publique se déroulera du 09/11//2026 à 9h30 au 09/12/2026 à 17h00 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- Sur support papier, aux lieux et heures d'ouverture suivants :
  - Au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité - La Fournière, 85700 Pouzauges : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00
  - En mairie de Pouzauges, Place de l'Hôtel de Ville -85700 Pouzauges : Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à17h00, le mardi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, et le samedi de 9h30 à 12h00
  - En mairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère : le lundi, mercredi et vendredi de 8h30-12h30 /14h-17h30, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30,
  - En mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein 85700 Sèvremont : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 18h
  - En mairie de Saint Mesmin, 2 place de l'Eglise 85700 Saint Mesmin : lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mardi et jeudi de 8h00 à 12h30
  - En mairie de Monsireigne, 10 Rue de Rochereau 85110 Monsireigne : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h, et le vendredi de 14h à 16h.
  - En mairie de Réaumur, 1 place de l'Eglise, 85700 Réaumur : lundi, mardi, jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, mercredi de 9h30 à 12h, vendredi de 13h30 à 17h
  - En mairie de Montournais, 5 Place du Chevalier Jehan, 85700 Montournais : lundi de 10h à 12h et de 14h à 18, mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
  - En mairie du Tallud Ste Gemme, 1 rue Réaumur, 85390 Tallud Ste Gemme : lundi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h
  - En mairie de Chavagnes les Redoux, 1 place de la Mairie, 85390 Chavagnes les Redoux : lundi et jeudi de 9h30 à 12h, mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
  - En mairie de la Meilleraie Tillay, 1 rue de la Prairie, 85700 La Meilleraie Tillay : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à12h30 et de 14h à 18h
- Par voie dématérialisée : consultation et téléchargement à partir du site https://www.paysdepouzauges.fr/

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations et propositions :

- En les consignant sur le registre d'enquête principal, établi sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture du siège de la CCPP, Maison de l'Intercommunalité à l'adresse et horaires précités
- En les consignant sur les registres d'enquête subsidiaires, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à sa disposition aux lieux et heures d'ouverture des 10 communes du territoire, aux adresses et horaires précités
- En les transmettant par voie écrite ou orale au Commissaire enquêteur lors des permanences indiquées ci-dessous.
- En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par voie postale, avec mention « « ne pas ouvrir » à l'adresse suivante, et en fonction du sujet de l'enquête publique :
  - M. le Commissaire enquêteur -Enquête publique relative à la procédure de modification n°3 du PLUi- Communauté de Communes du Pays de Pouzauges - Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges OU
  - M. le Commissaire enquêteur -Enquête publique relative à la procédure de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2- Communauté de Communes du Pays de Pouzauges - Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges
- En les adressant, avant la fin de l'enquête, au Commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : plui@paysdepouzauges.fr, en précisant en objet du mail :
  - ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION N°3 DU PLUI - CCPP 2026-A L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUETEUR OU
  - ENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET N°2 DU PLUI - CCPP 2026-A L'ATTENTION DE M. LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et voie électronique seront consultables au siège de l'enquête aux heures d'ouverture précisées ci-dessus.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors des permanences suivantes :

- Le 09/11/2026 de 9h30 à 12h30 – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité 18 La Fournière, 85700 Pouzauges
- Le 18/11/2026 de 9h30 à 12h30 – en mairie du Boupère, 6 Rue Henri Biraud, 85510 Le Boupère
- Le 25/11/2026 de 9h30 à 12h30 – en mairie de Sèvremont, 4 rue de la Rochejaquelein 85700 Sèvremont
- Le 09/12/2026 de 14h à 17h – au siège de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, Maison de l'Intercommunalité – 18 La Fournière, 85700 Pouzauges

À l'issue de l'enquête publique, dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à M^me^ la Présidente de la CCPP ou sa représentante ses rapports et conclusions motivées. À réception, les rapports et les conclusions seront tenus à disposition du public au siège de la CCPP, aux mairies de Pouzauges et Le Boupère aux heures d'ouverture indiquées ci-dessus pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. L'ensemble sera également consultable sur le site internet de la CCPP : https://www.paysdepouzauges.fr/

Le projet de modification n°3 du PLUi du Pays de Pouzauges et de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2 seront éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des Personnes Publiques Associées consultées et des résultats de l'enquête publique. Ils seront soumis au préfet. A l'issue, les projets seront approuvés par délibération du Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges.